

Association Cerebral Vaud

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 29 mars 2004
à la Cassagne à Lausanne

La signature de la liste des présences, ainsi que la distribution des coupons de vote s'effectue à l'entrée par Mme Vuagniaux et M. Morandi.

1) Bienvenue, excusés

En l'absence de Jean-Jacques Favez, excusé, la vice-présidente, Mme Calame, ouvre l'assemblée à 20h 15 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette 46^{ème} assemblée générale. Elle remercie la Cassagne et son directeur, M. Robert Samouiller pour son accueil et relève la présence de : Mlle Gertrude Luthy, Me Bernard Krayenbuhl, Mme Evi Graf, directrice de Cerebral Suisse, Mme Monique Richoz, directrice de Pro Infirmis Vaud, Mme Lilo Pignet secrétaire générale de l'ASRIM, M. Werner Breitenmoser, directeur de la Cité Radieuse.

La liste des personnes excusées peut être consultée à l'entrée, elle totalise 29 personnes.

MM. Mange et Villommet sont désignés comme scrutateurs. L'assemblée totalise 56 voix plus 3 invités.

2) Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 31 mars 2003

Ce P.V. est à disposition dans la salle et a paru dans le « Contact » de juin 2003. Il est approuvé à l'unanimité.

3) Rapports

Rapport de la Vice-présidente

Mme Calame relève que durant 2003, nous avons organisé 473 activités au Groupe des Jeunes, 640 journées de camp et 467 journées à la Grangette. Elle remercie toutes les personnes qui se sont investies sans compter pour offrir à nos Jeunes ces moments si importants pour eux : Les responsables d'activités, les accompagnateurs, le Comité, le secrétariat ainsi que notre Président sortant J.-J. Favez.

Rapport de la caissière

J. Vuagniaux nous lit et commente les comptes qui sont mis à disposition de tout les membres intéressés : notre capital a été augmenté grâce à une succession (Pointet qui nous a rapporté Fr. 657'736.-).

L'exercice 2003 présente un déficit de Fr. 74'344.80. La gestion de notre Association est saine mais il nous faut rester vigilant pour ne pas augmenter notre déficit.

La loterie romande nous a fait un don de Fr. 28'000.- pour l'achat de notre bus. Nous la remercions chaleureusement ainsi que tous nos donateurs dont la liste est affichée.

Mme Banse désire connaître la raison de la baisse de la masse salariale, Mme Vuagniaux lui répond que cela correspond à une baisse du taux d'activité du responsable du Groupe des Jeunes.

Rapport des vérificateurs des comptes

M. Moradpour lit le rapport de vérification et déclare la comptabilité exacte.

Il nous formule les recommandations suivantes :

- une supervision régulière (trimestrielle par exemple),
- faire signer un état de situation aux responsables qui gardent les avances d'une année à l'autre,
- être rigoureux quant à l'utilisation des actifs et passifs transitoires,
- se conformer aux exigences OFAS concernant l'organe de contrôle de nos comptes qui demande un organe de contrôle professionnel à partir de Fr. 300'000.- de chiffre d'affaires.

Ceci ne nous concerne cependant pas car ce n'est pas Fr. 300'000.- de chiffre d'affaires mais de subventions OFAS, une erreur de traduction ayant été faite dans notre contrat de prestation. Mme Graf nous a apporté aujourd'hui le rectificatif.

Rapports des activités de la Ligue

Groupe des Jeunes : L. Broyon nous présente Steve Renggli, nouveau co-responsable du groupe. Elle souligne le travail que fournissent les accompagnateurs avec beaucoup de savoir être et de savoir faire. Elle les remercie pour tout ce qu'ils apportent aux jeunes.

Grangette : S. Munsch nous informe qu'elle a remplacé D. Favez et qu'elle est à disposition pour tout renseignement. Le souci primordial de l'accueil à la Grangette est le bien-être des enfants.

Camps : S. Lessert nous rappelle le plaisir qu'ont nos jeunes à participer à ces camps qui se déroulent toujours dans une super ambiance et avec une sécurité optimale.

Groupe Parents : M. Calame a repris la responsabilité de ce groupe qui remporte un franc succès par des sujets traités fort intéressants.

4) Fixation des cotisations

Le maintien des cotisations à Fr. 40.- (membre individuel) et Fr. 70.- (membre couple) est accepté selon proposition du Comité.

5) Budget 2004

J. Vuagniaux nous présente le budget 2004. Il a été calculé au plus juste, une perte de Fr. 126'612.- est estimée. M. Pittet nous rend attentif de l'importance de cette perte. Le comité est conscient de cette situation difficile, il se réunira le 24 avril pour étudier des solutions.

M. Fontannaz désire savoir ce que devient le Club des 1000. M. Despont lui explique que la situation est bloquée par l'OFAS et le canton. Les cotisations continuent toutefois à être versées sur un fond bloqué pour ce projet. M. Moradpour souligne qu'un règlement a été mis sur pied dès le départ du Club des 1000 et que ce fond ne puisse pas être destiné à autre chose, quelles que soient les personnes qui le gèrent.

M. Moro désire connaître la raison pour laquelle nous n'avons pas convoqué d'assemblée extraordinaire suite au départ de J.-J. Favez, pourquoi nous avons laissé passer 6 mois avant de le remplacer. J.-M. Henny lui répond que nous y avons renoncé par souci de maintenir une certaine sérénité au sein de l'Association et que nous ne voulions pas engendrer de frais et de travail supplémentaires.

6) Approbation des comptes, des budgets et des rapports

Ils sont votés en bloc par l'assemblée. Ceux-ci sont acceptés à l'unanimité, malgré une abstention.

7) Nominations statutaires

Du Président : J.-J. Favez nous a remis sa démission. Pour repourvoir son poste, le comité propose la candidature de Claude Rutishauser, membre du comité depuis 2 ans, commandant de la protection civile du district d'Orbe, papa de Maxime (16 ans), connu de tous. Celui-ci est élu à l'unanimité, malgré une abstention.

Du comité : l'Assemblée accepte à l'unanimité de reconduire le comité.

Des vérificateurs des comptes : comme il n'y a aucune nécessité d'engager un organe de contrôle professionnel, MM. Bodenmann, Fontannaz et Moradpour acceptent de prolonger leur mandat, ils sont reconduits à l'unanimité.

8) Informations du comité

Le souci du comité est de réduire les dépenses. Des directives précises seront mises sur pied pour une meilleure gestion. Une journée d'étude et de réflexion est prévue le 24 avril.

9) Divers et propositions individuelles

Me Krayenbuhl informe l'assemblée que Mlle Luthy a écrit un livre sur nos racines qu'elle a elle-même plantées et sans lesquelles nous n'aurions pas pu prospérer. Elles nous aideront à trouver un chemin qui nous permettra de garder et de communiquer la foi. Mlle Luthy relève que pour pouvoir prospérer, il faut arroser les racines et Me Krayenbuhl s'y est bien appliqué et durant longtemps.

J. Lebreau soulève que l'espérance de vie de nos jeunes a heureusement fortement augmenté mais que celle-ci engendre un manque de place conséquent dans les institutions, des solutions doivent être trouvées.

Natacha Wust constate que les milieux spécialisés connaissent les problèmes liés au polyhandicap mais pas le grand public.

P. Pittet remercie le comité et les responsables pour leur engagement, il relève à quel point l'accueil à la Grangette lui est nécessaire pour sa fille Malika : cela offre à sa famille un ressourcement indispensable. Il n'y a pas à culpabiliser de placer son enfant à la Grangette car ils y sont très bien accueillis et s'y rendent avec grand plaisir. Il encourage les membres à bénéficier de cet accueil.

Jacques Jomini a pris beaucoup de plaisir au camp des Diablerets malgré des participants plus handicapés que lui pour qui ce n'était pas évident.

Nous ne terminerons pas cette assemblée sans remercier Madame Dinah Favez et Monsieur Jean-Jacques Favez pour tout le travail accompli pour notre association.

L'assemblée se termine à 21h 30, le nouveau Président, Claude Rutishauser, remercie les participants et les intervenants.

Madame Monique Richoz, directrice de pro Infirmis Vaud nous présente leur projet pilote de maintien à domicile puis nous partageons le verre de l'amitié.

Association Cerebral Vaud

Le Président

La secrétaire

C. Rutishauser

F. Hausammann

Ecublens, le 22 avril 2004